

Discours de Monsieur Aloïs Michielsen
Président du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale des Actionnaires le 10 mai 2011

Slide 1



Mesdames, Messieurs, chers actionnaires et amis de Solvay,

Merci pour votre présence, qui témoigne de votre grande fidélité. Vous me permettrez d'évoquer, une nouvelle fois, le décès, en 2010, de notre regretté Président Honoraire, Jacques Solvay. Pour autant que je m'en rappelle, il n'a manqué aucune de nos Assemblées Générales. Aujourd'hui, c'est lui qui nous manque. Nous lui rendons hommage.

Vous me permettez de saluer également notre Président Honoraire, le Baron Daniel Janssen. Merci de continuer à nous encourager et à nous soutenir sans relâche, Daniel. Je me permets également de saluer notre Président Honoraire Yves Boël, dont la famille est largement représentée.

SOLVAY © 2011

*

* *

Vous avez certainement tous pris connaissance de notre intention d'acquérir la société Rhodia. Je vais peut-être vous étonner en disant que je n'en parlerai pas. Je laisse le soin à Christian Jourquin d'en parler. Mais je tiens néanmoins à vous dire combien je suis heureux de cette décision. Elle entre tout à fait dans les lignes du Groupe et renforce notre position dans beaucoup de domaines.

Quant à moi, je souhaiterais me concentrer sur quelques aspects macroéconomiques, sur quelques réflexions sur les résultats financiers et sur des points relativement importants en matière de gouvernance.

*

* *

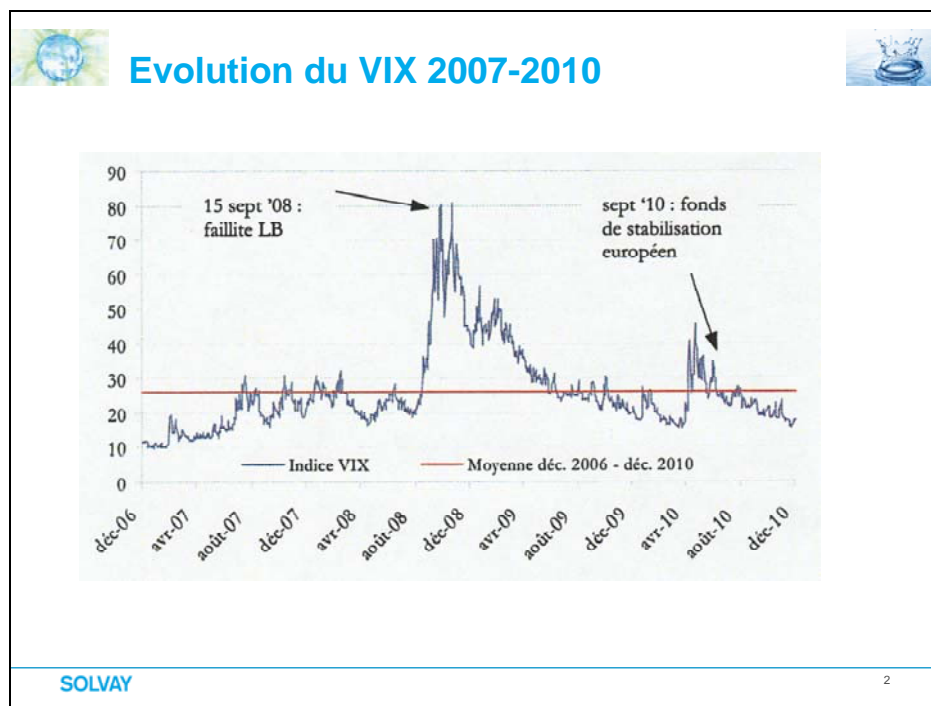
La page est tournée sur 2010. Ce ne fut pas une année de transition mais plutôt une année charnière, car 2010 a été marquée par une légère reprise après deux années difficiles, 2008 et 2009. Le PIB mondial a augmenté de quelque 5 %, après avoir reculé de 0,6 % en 2009.

Les indicateurs économiques se sont redressés, notamment grâce à l'intervention des pouvoirs publics. C'est encourageant, car nous avons échappé au pire. N'oublions pas qu'au début de l'année dernière, l'inquiétude prévalait : les pessimistes n'excluaient pas une rechute, avec une récession en double creux, suivie d'une longue dépression, comme celle qu'a connue le Japon entre 1992 et 2003. Aujourd'hui, l'optimisme revient malgré les événements des derniers mois.

Mais, la circonspection reste de mise. N'oublions pas que la reprise est en partie liée à l'assouplissement des conditions monétaires, à une reconstitution des stocks, ainsi qu'à des impulsions budgétaires dont certaines ont atteint leurs limites.

Preuve d'un retour modéré de la confiance est que le VIX, un indice de volatilité des marchés basé sur le prix des options qui couvrent le risque d'une baisse de la bourse américaine, a retrouvé une sérénité presque pastorale !

Slide 2 : Evolution du VIX 2007-2010



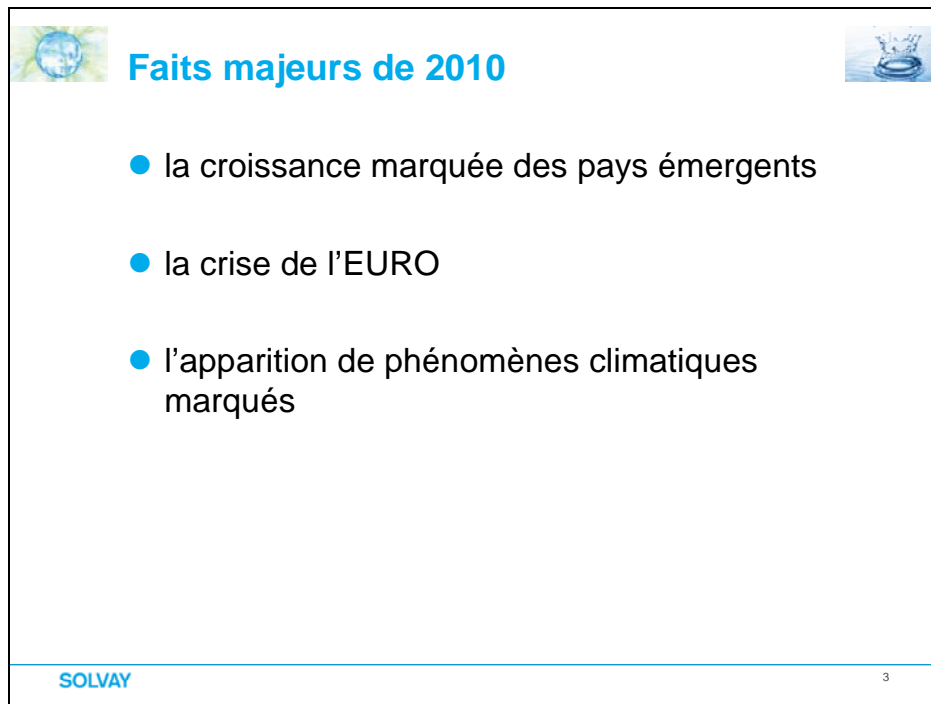
Attention, prévoir l'avenir restera toujours ardu, car on est trop influencé par les données du passé lorsque l'on pense au futur. Le moteur de la croissance de demain, c'est la confiance des consommateurs et des investisseurs. Cette confiance ne peut être alimentée que par la création d'emplois et la stabilité des prix - et ces objectifs n'ont toujours pas été atteints en Europe. Voilà pourquoi nous devons rester vigilants.

*

* *

Je voudrais commenter trois faits majeurs de 2010 :

Slide 3 : Faits majeurs de 2010



The slide features a title 'Faits majeurs de 2010' in blue text, flanked by a globe icon on the left and a water splash icon on the right. Below the title, three bullet points are listed, each preceded by a blue circular marker. The bottom of the slide contains the 'SOLVAY' logo on the left and the number '3' on the right.

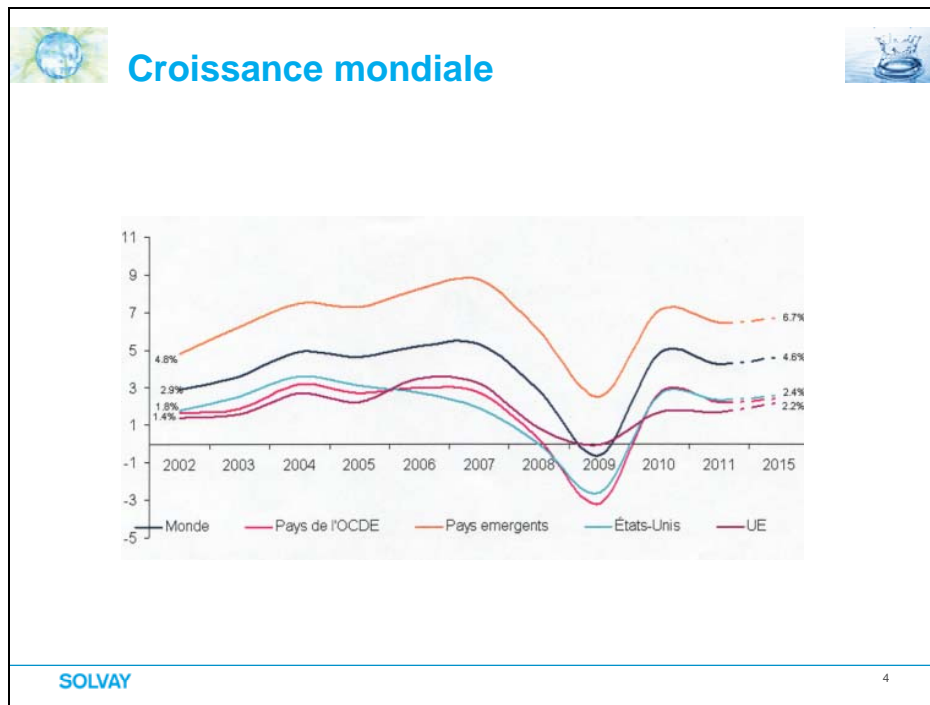
Faits majeurs de 2010

- la croissance marquée des pays émergents
- la crise de l'EURO
- l'apparition de phénomènes climatiques marqués

SOLVAY 3

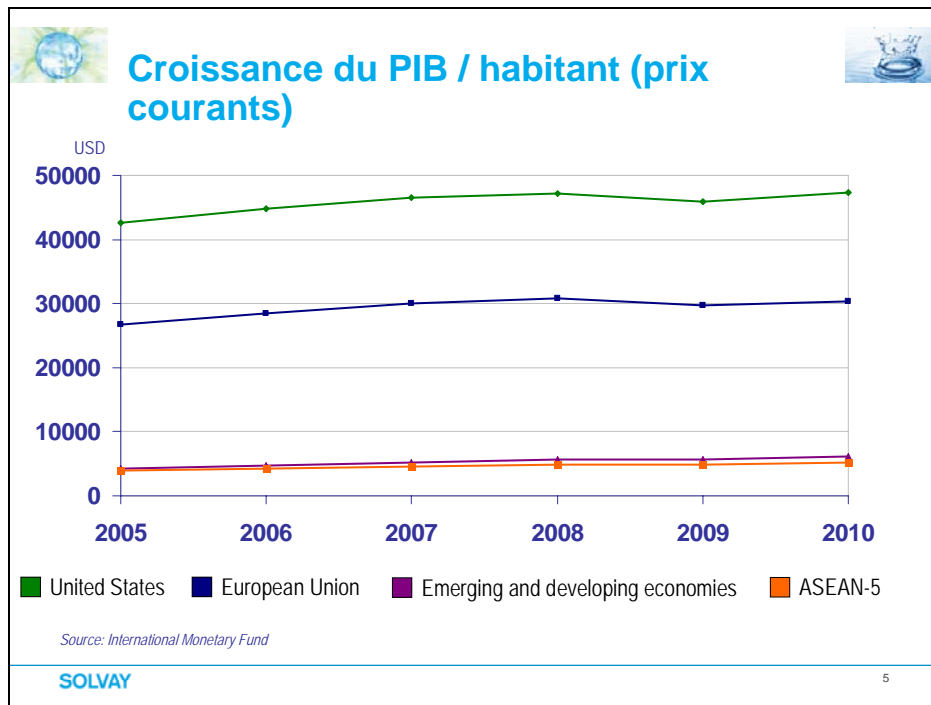
- la croissance marquée des pays émergents;
- la crise de l'Euro;
- l'apparition de phénomènes climatiques substantiels. Ce n'est certainement pas nouveau ; mais nous devons reconnaître qu'ils s'avèrent de plus en plus importants et contrastés.

Slide 4 : Croissance mondiale



- Tout d'abord un mot sur la croissance économique. Ce graphique montre l'évolution de la croissance mondiale des grands blocs économiques. Elle n'est pas uniformément répartie sur le plan géographique. Les pays émergents tirent la croissance mondiale et l'Europe reste en queue de peloton. Cela étant dit - et c'est peut-être une consolation - en croisant la démographie et la croissance du PIB, on peut mettre en évidence une augmentation de la richesse produite par habitant beaucoup plus homogène, comprise entre 3 et 4 % dans les différents blocs économiques.

Slide 5 : Croissance du PIB / habitant

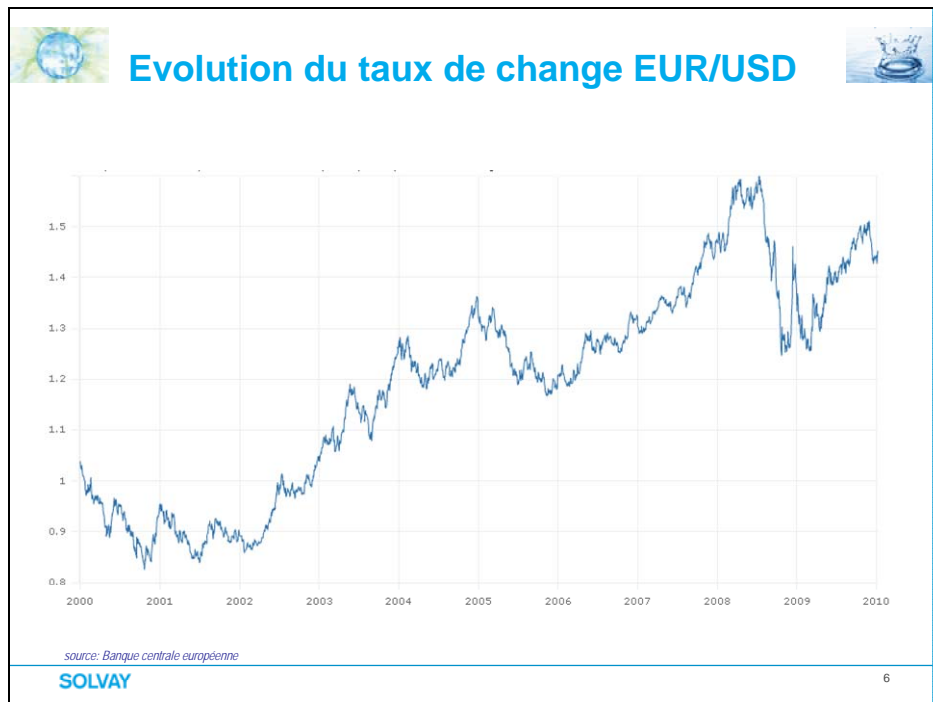


Les prévisionnistes n'anticipent guère de changements importants dans ces évolutions à court et à moyen terme. Solvay en tient compte dans sa stratégie.

Il convient toutefois de préciser que la catastrophe effroyable au Japon et les soulèvements dans le Moyen-Orient brouillent quelque peu les cartes. C'est la première fois que des perturbations dans l'approvisionnement pétrolier coïncident avec une menace sur l'avenir du nucléaire. De plus, nous pouvons déjà estimer que la levée massive de fonds dont le Japon aura besoin pour se reconstruire ne manquera pas d'avoir un impact substantiel sur les marchés financiers.

- Venons-en au second point qui a distingué 2010 : la crise de l'Euro.

Slide 6 : Evolution du taux de change EUR / USD



En 2009 déjà, la monnaie européenne a subi des attaques. A nouveau, elle est durement secouée et la gouvernance européenne est mise à l'épreuve. La crise financière incombe largement aux disparités entre les politiques économiques des différents pays de la zone Euro. On n'avait probablement pas prévu l'ampleur des conséquences au moment de créer la monnaie unique ; encore que certains se souciaient du fait que les dévaluations au sein de l'union monétaire devenaient pratiquement impossibles.

Entre-temps, la crise financière mondiale est passée par là... Il faudra mettre en place des dispositifs de surveillance macroéconomique avec une attention particulière aux évolutions divergentes des prix et des coûts ; il faudra aussi instaurer des règles du jeu plus transparentes au sein de l'Europe et de la zone Euro, et se soucier de l'impact de la volatilité des

marchés financiers sur le pouvoir d'achat de certains pays européens. Il faut trouver des solutions et leur donner le temps de revenir à une gestion plus rigoureuse.

En tant qu'industriels, nous nous engageons sans réserve en faveur de l'Euro ; toutefois, ce qui perturbe ce sont les fluctuations qui ne créent pas de valeur et sont souvent d'origine spéculative.

Nous avons bon espoir que l'Europe et l'Eurozone émergeront renforcées de la crise actuelle, et le souhait de nouveaux pays de rejoindre

l'Union monétaire montre qu'elle inspire toujours largement la confiance.

Mais il faudra renforcer la notion de solidarité consentie.

Rappelons enfin que la paix durable et la monnaie unique sont les grands succès de l'Europe.

- Le troisième point que je souhaite relever, ce sont les événements climatiques surprenants. Ne dramatisons pas, mais personne ne peut rester indifférent face à ces phénomènes puisque l'enjeu, c'est le bien-être des générations futures. L'amplitude et la fréquence des perturbations observées aujourd'hui imposent le questionnement et laissent présager que nous devons tous nous adapter, le monde politique comme les entreprises, ainsi que les consommateurs - que nous sommes tous. Tout le monde devra assumer ses responsabilités. Ceux qui ne feront pas leur devoir seront mis sous pression.

On pourrait encore évoquer d'autres points qui ont marqué 2010 : hausses et volatilité des prix des matières premières, recrudescence de l'inflation etc., mais venons-en à Solvay.

Solvay se comporte bien et s'adapte aux changements.

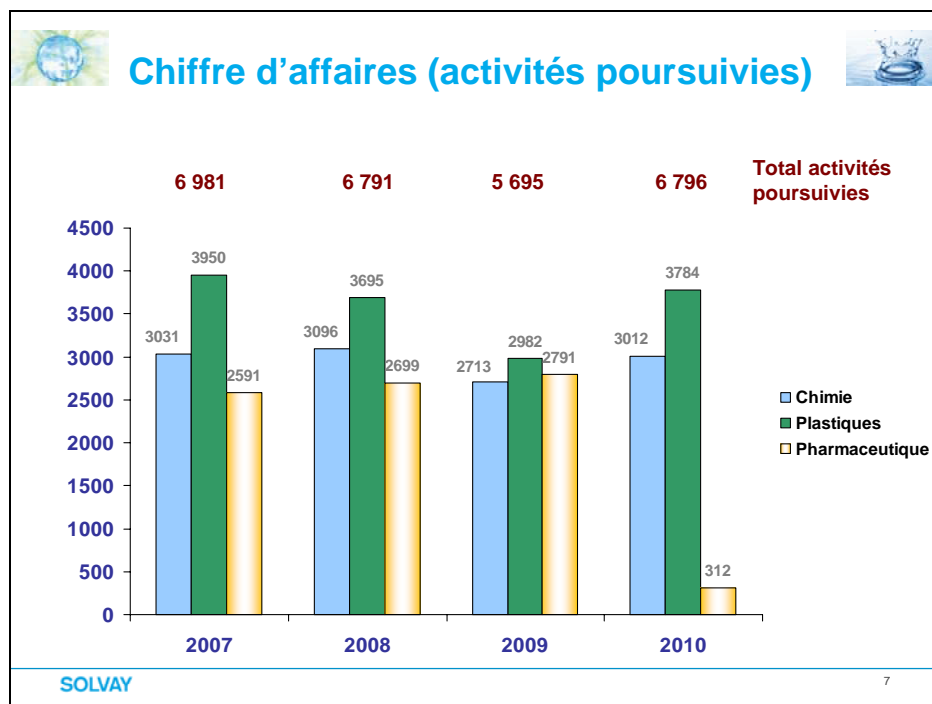
Christian le précisera lors de son intervention.

*

* *

Venons-en à l'exercice 2010. Je me limiterai à souligner quelques points.

Slide 7 : Chiffre d'affaires (activités poursuivies)



Les chiffres relatifs à 2010 ont été fortement influencés par la vente des activités pharmaceutiques. Il faut en tenir compte dans les appréciations.

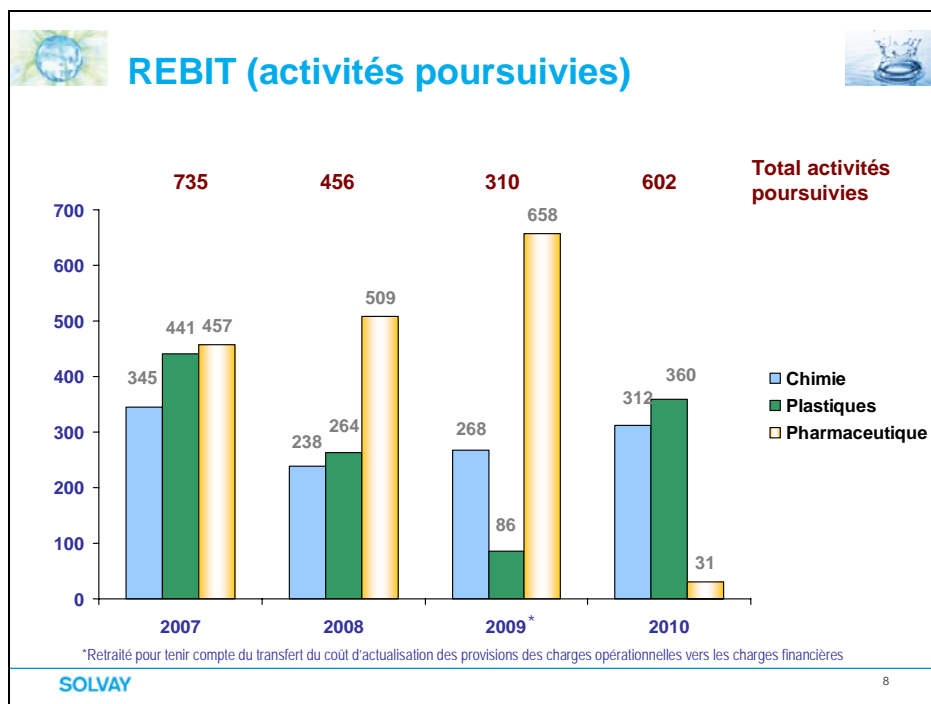
Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a atteint 7.109 millions EUR l'an dernier.

La comparaison avec 2009 doit être nuancée, car en 2009 la pharma était encore consolidée sur l'ensemble de l'année. En 2010, elle ne l'a été que pendant deux mois.

Si on se limite à la comparaison des seuls Secteurs Chimie et Plastiques, il faut noter que leur chiffre d'affaires de 6.796 millions EUR croît de 19 % par rapport à 2009.

C'est une performance remarquable, compte tenu du contexte macroéconomique qui a prévalu ces dernières années.

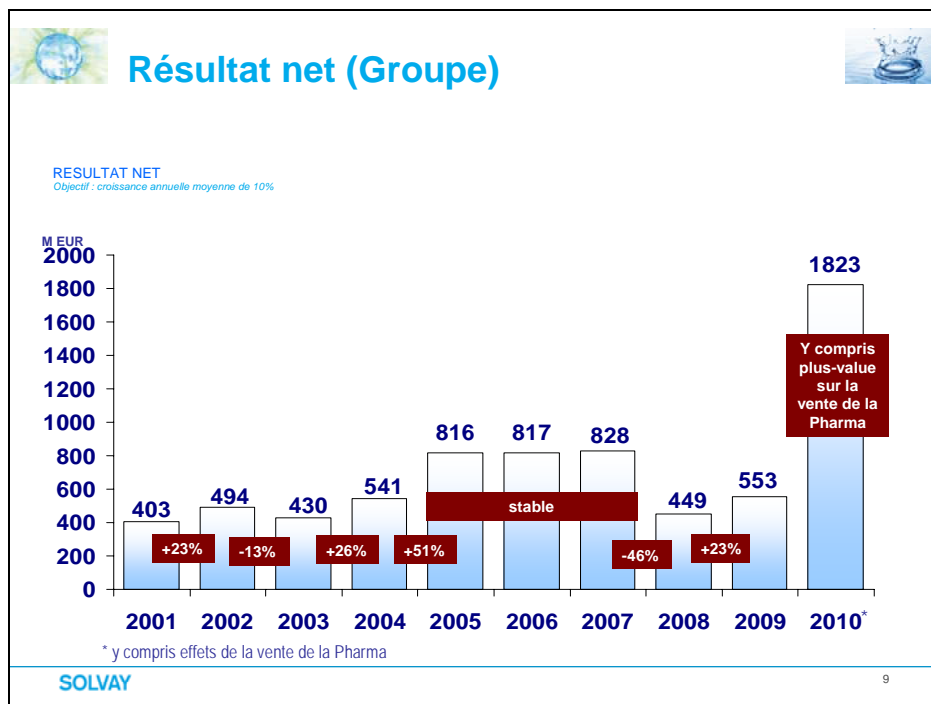
Slide 8 : REBIT (activités poursuivies)



Le REBIT a atteint 633 millions EUR, soit 8,9 % du chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'année. Hors activités pharmaceutiques, il progresse de 34 % par rapport à 2009 et atteint 602 millions EUR.

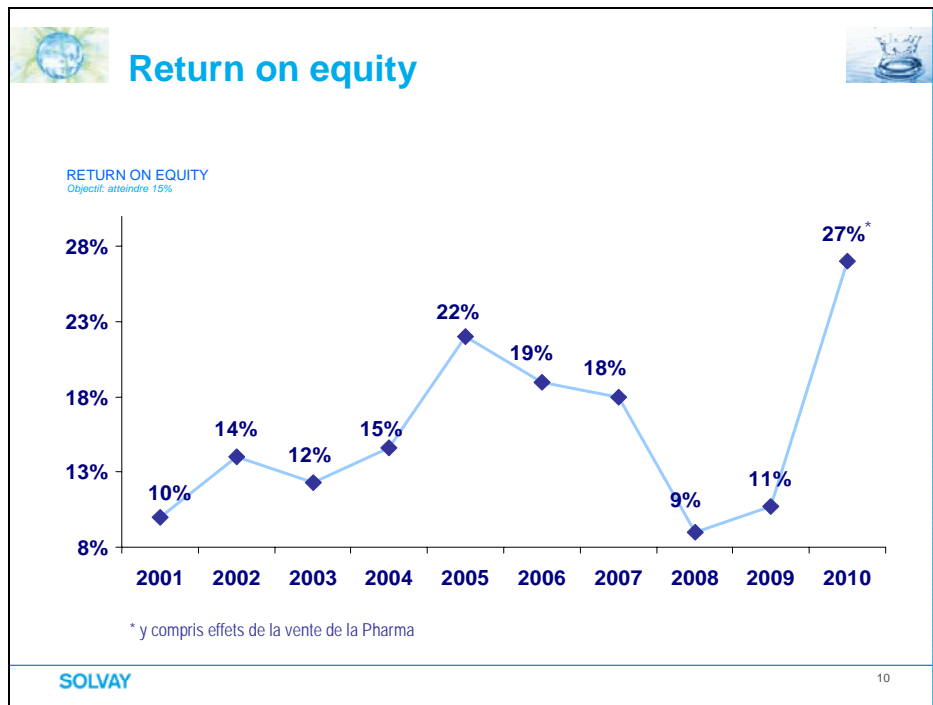
Outre la forte progression des volumes de vente et des prix, le résultat opérationnel a bénéficié, de manière globale, des efforts importants en matière de maîtrise des coûts et de contrôle des dépenses énergétiques.

Slide 9 : Résultat net (Groupe)



Le résultat net a atteint 1.824 millions EUR, dont 1.703 millions EUR en résultats exceptionnels, liés à la vente des activités pharmaceutiques. En outre, une série d'éléments non récurrents largement expliqués dans le rapport annuel, ont été pris en compte en 2010.

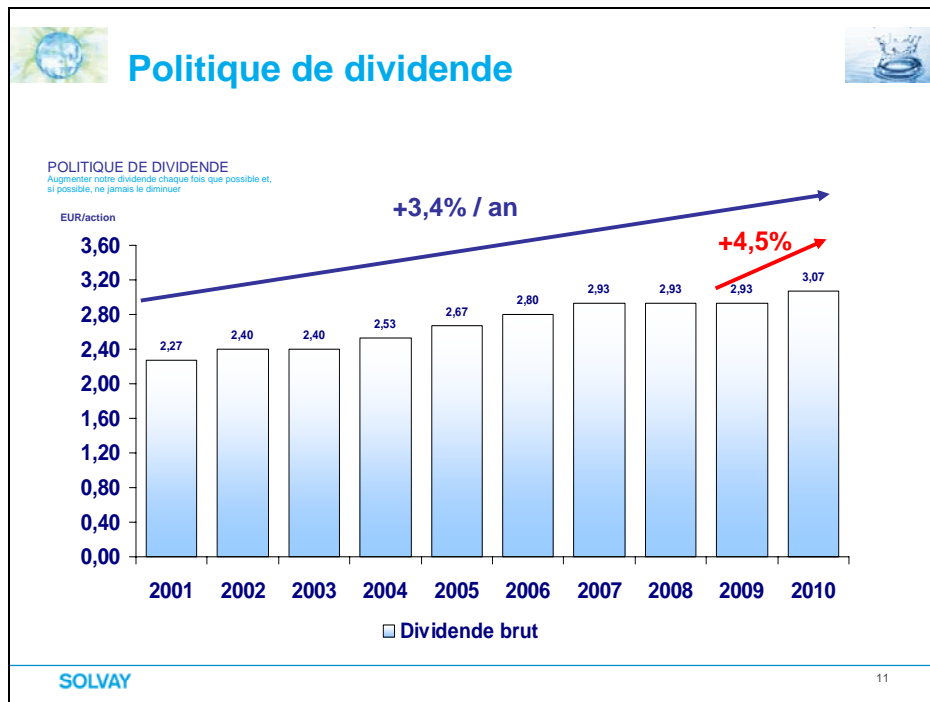
Slide 10 : Return on equity



Le ROE de l'année dernière a atteint 27%. La cession de la pharma aura eu en 2010 un impact positif majeur sur le ROE, compte tenu de la plus-value enregistrée. L'objectif financier se situe à 15 %. Il est bon de rappeler qu'il a été fixé dans un contexte de taux d'intérêts élevés.

Parlons dividende. Vous connaissez notre politique en la matière : l'augmenter si possible et s'efforcer de ne jamais le diminuer.

Slide 11 : Politique de dividende



Voici l'évolution de notre dividende. Nous restons fidèles à notre politique depuis presque 25 ans. Ce sera encore le cas cette année puisque nous proposons - après 3 ans de maintien - d'accroître le dividende de dix centimes, soit une augmentation de 4,5 %. Nos finances nous le permettent et c'est une marque de la confiance que Solvay nous inspire.

*

* *

Slide 12



Passons à la gouvernance.

Une bonne et efficace gouvernance est essentielle, car elle réconcilie les entreprises et les citoyens.

Par ailleurs, il est important de trouver un bon compromis entre une législation impérative et des recommandations partagées. Ce compromis, c'est le principe du "comply or explain" en vertu duquel, soit on respecte les règles à la lettre, soit on explique pourquoi ce n'est pas réalisable. Ce principe s'avère particulièrement adapté à la gouvernance des sociétés, car il respecte la diversité et les spécificités des entreprises. Des lois et des règles contraignantes en seraient incapables. Il nous faut des recommandations simples et souples. Affirmer qu'à défaut de loi contraignante, les entreprises ne se conformeront pas aux recommandations de leur propre code de gouvernance, relève d'un préjugé immérité.

Les règles imposées par une loi doivent être limitées au minimum, et réservées aux domaines où l'autorégulation des entreprises n'a pas donné les résultats escomptés.

Vous l'aurez compris : je suis totalement favorable à une approche transparente de "comply or explain". Je considère également qu'une approche basée sur des quotas est dangereuse.

En tout état de cause, Solvay n'a jamais eu à rougir de sa gouvernance. Car cette bonne gouvernance fait partie de notre culture.

- Une nouvelle loi sur les rémunérations des dirigeants d'entreprise a été votée l'année dernière en Belgique. La nouvelle loi définit, entre autres, les critères de fixation des bonus des membres du Comité exécutif. Elle précise que dans le cas où la partie variable de la rémunération dépasse 25 % de la rémunération annuelle totale, un quart au moins de la rémunération variable doit être basé sur des critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins deux ans, et un autre quart au moins doit être basé sur des critères de prestations déterminées et objectivement mesurables sur une période d'au moins trois ans. C'est un calcul très compliqué surtout pour les entreprises industrielles.

La loi ne précise pas clairement ce qui est variable dans une rémunération et ce qui ne l'est pas. Chez Solvay, nous considérons que notre système de stock options, qui est intégré dans la rémunération totale, ne fait pas partie de la part variable, ce qui pour la plupart des membres du Comité exécutif nous place en dessous des 25 % de variable et nous permet de garder dans leur cas nos pratiques actuelles qui ont des mérites. Soulignons que celles-ci lient le bonus aux performances de l'exercice concerné.

La loi permet de solliciter auprès de l'Assemblée Générale une dérogation à

l'application de cette disposition de la loi.

Compte tenu de l'incertitude juridique actuelle sur ce qui est variable ou pas, nous vous demandons une dérogation, pour une période de 2 ans. La situation sera sans doute clarifiée d'ici là. Mais tant que la Belgique n'a pas de nouveau gouvernement, nous ne pouvons pas espérer des éclaircissements.

Une deuxième raison nous incite à vous demander cette dérogation. Comme vous le savez, des modifications importantes de l'organisation du Groupe - le projet Horizon - ainsi que des changements significatifs du périmètre de nos activités - l'OPA annoncée sur Rhodia - sont en cours ; il justifie que nous revoyons notre politique de rémunération de façon plus générale, ce qui prendra un peu de temps.

La demande de dérogation de 2 ans est soumise à votre vote.

- J'en viens à une seconde loi, relative à l'exercice de certains droits des actionnaires des sociétés cotées.

Cette loi apporte beaucoup de précisions, notamment en ce qui concerne les Assemblées Générales. Certaines ont nécessité une modification de nos statuts. Ces changements ont été approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire qui a précédé la présente réunion. Nous avons également procédé à un toilettage de certains articles des statuts.

Au cours de cette même AGE, un élargissement de l'objet social de Solvay a été décidé pour le simplifier et le rendre plus générique, et donc plus apte à couvrir de nouvelles activités.

Enfin, l'autorisation de racheter des actions propres en vue d'éviter un dommage grave et imminent (article 10 ter de nos statuts) a été renouvelée pour une période de trois ans et portée à 20 % du capital, le maximum autorisé par la loi.

En outre, le cadre législatif a précisé fin 2008 les critères d'indépendance des Administrateurs ; il a également introduit des règles sur la composition des Comités d'Audit et, en 2010, du Comité de Rémunérations, en précisant leurs compétences. Nous avons dans ce contexte décidé de scinder le Comité des Rémunérations et des Nominations en deux comités distincts.

J'attire également votre attention sur le fait que nous changerons, à partir de l'année prochaine, l'horaire de l'Assemblée générale de Solvay.

Conformément aux statuts actuels, elle a lieu le second mardi du mois de mai à 14h30. Nous proposons qu'à partir de l'année prochaine, L'Assemblée générale ordinaire débute à 10h30. Je vous suggère de noter d'ores et déjà cette modification dans vos agendas. Cette modification permettra également à Solvac d'éventuellement fixer son Assemblée générale ordinaire à 15h30. Je crois que ceci entre dans ses intentions.

- Enfin, un projet de loi qui prévoit d'imposer une proportion d'au moins 30% de femmes dans les Conseils d'Administration est également en discussion. Une fois adoptée, nous aurons 5 ans pour l'appliquer. Les petites entreprises disposeraient de 8 ans. Nous nous préparons à nous y conformer. Pourquoi fallait-il une loi ? C'est parce que nos responsables politiques restent méfiants lorsque les entreprises parlent d'engagements volontaires. C'est inquiétant.


Le rapport annuel consacre une large part à la gouvernance. N'hésitez pas à nous poser les questions qui vous préoccupent aujourd'hui ou plus tard, ou simplement par e-mail.

Slide 13 : Composition du Conseil d'Administration



Composition du Conseil d'Administration

- Le Conseil d'Administration propose de renouveler le mandat :

 Charles Casimir-Lambert comme Administrateur indépendant

 Yves-Thibault de Silguy comme Administrateur indépendant

SOLVAY 13

Un mot maintenant sur la composition du Conseil d'Administration. Deux candidatures au renouvellement vous sont proposées. La première se rapporte à notre collègue Charles Casimir-Lambert, qui est entré dans notre Conseil en 2007 et dont le premier mandat prend fin à l'échéance de cette AG. Charles est membre du Comité d'Audit depuis 4 ans.

Nous soumettons à votre vote sa réélection pour un nouveau mandat de 4 ans, ainsi qu'une confirmation de son caractère d'indépendant.

La seconde candidature au renouvellement que nous vous proposons est celle de notre collègue Yves-Thibault de Silguy. Yves-Thibault a été présenté à votre

suffrage en 2010 et a repris le mandat de Whitson Sadler. Vous lui avez fait confiance à la quasi-unanimité. Voilà aujourd'hui un an qu'Yves-Thibault nous a rejoints ; il est membre du Comité de Rémunérations et du Comité de Nominations.

Je peux vous assurer que malgré ses nombreuses occupations, Yves-Thibault a été présent à toutes les réunions du Conseil d'Administration ou de ses Comités. Je vous propose de renouveler son mandat d'Administrateur indépendant pour une durée de 4 ans.

*

* *

Je passe la parole à Christian Jourquin. Vous avez certainement parcouru la presse financière lors de la publication des résultats annuels de Solvay et vu la réaction médiatique à l'annonce du lancement d'une offre sur Rhodia. Les marchés nous font confiance.

Nous savons que nous devons mériter cette confiance. La fidélité de l'actionnariat et le consensus du personnel sont essentiels en la matière. Sans confiance, il est impossible de traverser les crises et développer des stratégies. Mesdames et Messieurs, Solvay mérite votre confiance.

Avertissement

"Dans le cadre de cette présentation, certaines déclarations comportent des appréciations prospectives. Leur réalisation est sujette à des risques et des incertitudes résultant de divers facteurs, notamment des facteurs économiques d'ordre général, la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change, les conditions changeantes de marché, la concurrence entre produits, la nature du développement des produits, l'impact des acquisitions et cessions d'entreprises, les restructurations, les retraits de produits, les procédures réglementaires d'approbation et autres éléments exceptionnels. Par conséquent, les résultats réellement obtenus peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par de telles déclarations prospectives. Les déclarations prospectives peuvent se distinguer par des mots et des expressions tels que "s'attend à", "prévoit", "croît", "peut", "pourrait", "estime", "à l'intention de", "cibles", "objectifs", "potentiel", ainsi que d'autres mots et expressions d'acception similaire. Si des risques connus ou inconnus ou des incertitudes devaient se concrétiser, ou si nos hypothèses devaient s'avérer erronées, les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux qui étaient attendus. La Société ne s'engage en aucun cas à actualiser publiquement les déclarations prospectives."



la Passion du Progrès®